

RESPONSABLES DE QUI, ET DEVANT QUI?...

La participation redevient un thème à la mode.

Le Monde du 26 février nous apprend que:

«M. Giscard d'Estaing a donné la priorité à la relance de la participation (actionnariat, intéressement, dialogue dans les ateliers). Pour lui, «l'information et la participation sont des besoins fondamentaux de l'homme au travail (...) La participation devra accomplir des progrès décisifs au cours de la décennie 1980».

Le Monde publie également un long article de M. François CEYRAC qui affirme que *«Le principe des politiques sociales individualisées n'est pas né, dit-il, d'un calcul machiavélique»*, mais d'un *«appétit de changement, de liberté, et de responsabilité»*.

Quant à Edmond Maire, nous pouvons lire dans *l'Éclair* du 29 février qu'il reproche à Giscard de *«bavarder sur la participation»*, autrement dit, de ne pas associer suffisamment les travailleurs à la gestion du capital.

Bien entendu, aucun de ceux qui *«bavardent»* - Edmond MAIRE compris - sur la *«participation»* ne croit sérieusement à la *«démocratie directe»*.

Alors pourquoi cette nouvelle campagne en faveur de l'association capital-travail sinon pour tenter de remettre en cause les avantages conquis par la classe ouvrière au cours d'une lutte séculaire.

La principale conquête de la classe ouvrière dont il n'est pas exagéré de dire qu'elle fonde (à la fois sur le plan organisationnel et juridique) LA CLASSE OUVRIÈRE EN TANT QUE CLASSE est la substitution ou plus exactement la superposition du contrat collectif au contrat individuel de louage de service. Avec le contrat collectif, le contrat de travail cesse de relever exclusivement de la *«responsabilité individuelle»* du patron et du salarié, il dépend, en premier lieu, de l'état du rapport entre classes ou, plus exactement, du rapport des forces entre classes.

Toutes les conquêtes dont bénéficient encore les travailleurs ont été arrachées par la lutte des classes qui oppose, d'un côté le patronat et les institutions sociales sur lesquelles il s'appuie et de l'autre la classe ouvrière représentée par ses syndicats. Elles ont été garanties et juridiquement consacrées dans des conventions collectives dans le code du travail.

Mais la Société capitaliste est en crise, il n'est donc pas étonnant que, face à cette crise, le patronat tente de se soustraire aux obligations nées du contrat collectif et de revenir au bon vieux contrat individuel de louage de services.

C'est dans ce cadre qu'il convient d'apprécier la campagne idéologique qui se développe actuellement et qui prétend opposer *«l'individu»* à la classe. C'est ainsi que la *«revendication»* du *«droit des travailleurs à l'expression dans l'entreprise»* tend à substituer le *«dialogue»* des travailleurs dans l'entreprise avec leur direction (représentée par la maîtrise!) à la négociation collective entre syndicats ouvriers et patronat.

Mais dans un tel schéma, le rôle et la place des syndicats devient insupportable... Aussi n'est-il pas étonnant de voir le patronat affirmer la nécessité d'un dialogue *«sans écran syndical»* pendant que le *«syndicaliste»* Chérèque déclare quant à lui que les *«syndicats n'ont pas à influencer les travailleurs»* (sic).

Toute cette offensive se mène au nom de la «responsabilité».

Tous ces bons apôtres de la «participation» ont découvert que les travailleurs souhaiteraient se sentir responsables... Soit, mais responsables de quoi et devant qui?

Si on en juge par ce qui se passe actuellement la réponse est facile à donner.

Travailleurs, mes frères, il faut nous y faire... Selon François CEYRAC, CHÉRÈQUE et quelques autres, notre responsabilité est écrasante, c'est ainsi que par exemple:

- les chômeurs sont responsables du chômage et doivent accepter d'être clochardisés;
- les travailleurs malades sont responsables des difficultés de la Sécurité sociale. Ils doivent accepter de ne plus être soignés et se résigner à leur triste sort;
- les travailleurs sont responsables de la «crise de l'énergie» et le retour à la bicyclette comme moyen de transport est inéluctable...
- les salaires sont responsables de l'inflation, les salariés doivent donc «revendiquer» la mise en place d'une politique des revenus permettant d'organiser rationnellement la diminution de leur pouvoir d'achat.

Quant aux retraités, ils sont directement responsables des difficultés rencontrées par l'assurance vieillesse, alors U!

Bien entendu cette liste n'est pas limitative! Mais la «responsabilité» ne serait plus la responsabilité si elle n'impliquait pas des conséquences: les syndicats ouvriers qui s'obstinent à revendiquer le maintien du pouvoir d'achat et prétendent maintenir envers et contre tous les conquêtes et acquis de la classe ouvrière sont, eux, irresponsables!!!... Leurs dirigeants ne sont pas autre chose que des démagogues dangereux... qu'il convient de mettre à la raison.

Mais pour obtenir ces résultats, il faut d'abord convaincre les travailleurs qu'ils sont effectivement responsables et, ensuite, mais ensuite seulement détruire les libertés démocratiques qui garantissent entre autres le droit syndical.

Toutefois, la destruction des libertés démocratiques pose des problèmes redoutables et pas seulement pour la classe ouvrière. Alors, et sans sous-estimer le danger, on peut être assuré que l'éloquence frelatée de MM. CEYRAC - CHÉRÈQUE et autres idéologues à leur solde ne saurait suffire et que, dans ces conditions, les «partenaires sociaux» doivent s'y résigner: *La lutte des classes continue!*

Alexandre HÉBERT.
